



Nature et origine des incapacités

Ce numéro s'inscrit dans une série portant sur les principales conclusions du rapport de l'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*¹ (EQLA), publié par l'Institut de la statistique du Québec. Les caractéristiques de la population québécoise avec incapacité ayant été abordées à l'intérieur du numéro précédent, celui-ci traitera plutôt de la nature et des origines des incapacités.

Rappelons que cette enquête fait suite aux *Enquêtes sur la santé et les limitations d'activités 1986 et 1991* menées par Statistique Canada, ce qui permet donc de suivre l'évolution de la situation depuis 1986.

Incapacité chez les enfants

Il importe tout d'abord de mentionner la distinction faite entre la population adulte (15 ans et plus) et celle des enfants (0-14 ans). Les enfants de 0 à 14 ans qui, dans l'EQLA, sont considérés comme ayant une incapacité répondent à l'un ou l'autre des critères de sélection suivants²: ils présentent une incapacité ou un problème de santé chronique « incapacitant » (ex.: dystrophie musculaire). Dans le cas des adultes, seule la présence d'une incapacité est prise en compte. Bien que l'expression « problèmes de santé incapacitants » soit plus près de la notion de déficience que de celle d'incapacité, ce choix méthodologique tente de répondre à la difficulté de mesurer l'incapacité chez les enfants en bas âge³. D'autre part, l'enquête couvre un large univers d'incapacités chez les enfants, univers qui inclut également des problèmes tels que les troubles du comportement et les troubles d'apprentissage. La population des enfants ayant des incapacités de l'EQLA est donc plus large que celle que l'on associe traditionnellement aux enfants handicapés, selon la définition de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées⁴. Toutefois, les troubles de comportement et les troubles d'apprentissage peuvent se cumuler avec d'autres types d'incapacité et les informations recueillies à leur sujet sont utiles à connaître dans une perspective de prévention. En effet, ces difficultés en s'accroissant pourraient devenir « significatives et persistantes » et correspondre ainsi à la définition de « personne handicapée » établie dans la Loi.

Nature de l'incapacité chez les enfants

Chez les enfants, sept types d'incapacité ont été identifiés: les troubles de la vue, de l'audition, de la parole, les problèmes de santé physique chroniques, les troubles émotifs, de comportement et la déficience intellectuelle, les troubles d'apprentissage et enfin, les autres troubles dont la nature n'est pas précisée. Soulignons que ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives, c'est-à-dire que la présence d'une incapacité chez un enfant n'exclut pas la présence d'une seconde incapacité de nature différente. Il est donc essentiel d'être prudent quant à la présentation et à l'interprétation des résultats.

¹ J. CAMIRAND, J. AUBIN, N. AUDET, R. COURTEMANCHE, C. FOURNIER, B. BEAUVAIS, R. TREMBLAY et autres, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*, Institut de la statistique du Québec, Québec, 2001, 516 p.

² Pour plus de détails sur les critères de sélection, consulter la définition de « personne ayant une incapacité » dans le lexique présenté à la fin du *StatFlash*.

³ EQLA, p. 75.

⁴ Personne handicapée: toute personne limitée dans l'accomplissement d'activités normales et qui, de façon significative et persistante, est atteinte d'une déficience physique ou mentale ou qui utilise régulièrement une orthèse, une prothèse ou tout autre moyen pour pallier son handicap. Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, L.R.Q., 1999, p. 1.

Tableau 1
Taux d'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹ et selon le sexe,
population de 0 à 14 ans, Québec, 1998

	Garçons	Filles	Total	Population estimée (Pe)
Troubles de la vue	0,9**	0,8**	0,8*	10 900
Troubles de l'audition	1,1**	0,4**	0,7*	9 800
Troubles de la parole	1,7**	1,4*	1,5*	20 700
Problèmes de santé physique chroniques	2,2*	1,4*	1,8	24 300
Troubles émotifs / de comportement / déficience intellectuelle	3,9	2,3*	3,1	41 400
Déficience intellectuelle	1,2*	0,9**	1,1*	14 600
Troubles émotifs ou de comportement	3,0*	1,6*	2,3	30 900
Limitation due à un problème psychologique ou une déficience intellectuelle	2,1*	0,8**	1,5*	19 700
Troubles d'apprentissage	3,2	2,0*	2,6	34 900
Autres troubles	1,9*	1,2*	1,6*	21 100
Total	10,6	6,6	8,6	116 400

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Coefficient de variation entre 15% et 25% ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25% ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Rappelons d'abord que le taux d'incapacité chez les enfants québécois est de 8,6% en 1998, ce qui correspond à une population estimée de 116400 enfants. Les principaux types d'incapacité chez les enfants de 0 à 14 ans (tableau 1) sont ceux liés aux troubles émotifs ou de comportement ou à la déficience intellectuelle regroupés (3,1%) ainsi que les troubles d'apprentissage (2,6%). Pour leur part, les troubles de la vue, de l'audition, de la parole, ainsi que la déficience intellectuelle et les problèmes de santé chroniques varient de 0,7% à 1,8%.

On peut également observer que les taux d'incapacité diffèrent selon le sexe. Ainsi, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles à éprouver certains types de trouble, notamment les troubles émotifs ou de comportement (3% chez les garçons contre 1,6% chez les filles), les troubles d'apprentissage (3,2% contre 2%) et les troubles de l'audition (1,1% contre 0,4%).

Par ailleurs, le tableau 2 permet de constater que les troubles pour lesquels on observe un taux d'incapacité élevé se présentent également de façon plus importante chez les enfants d'âge scolaire (5-14 ans) que chez les enfants de 0-4 ans et, principalement, entre 5 et 9 ans.

Tableau 2
Taux d'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹ et l'âge, population de 0 à 14 ans, Québec, 1998

	0-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	5-14 ans	Total
Troubles de la vue	0,5**	1,1**	0,8**	1,0**	0,8*
Troubles de l'audition	0,2**	1,3**	0,6**	1,0**	0,7*
Troubles de la parole	1,6**	1,8*	1,2**	1,5*	1,5*
Problèmes de santé physique chroniques	1,3**	2,0*	2,1*	2,1*	1,8
Troubles émotifs / de comportement / déficience intellectuelle	1,4**	4,1*	3,7*	3,9	3,1
Déficience intellectuelle	0,7**	1,3**	1,2**	1,3*	1,1*
Troubles émotifs ou de comportement	0,9**	3,0*	2,9*	3,0	2,3
Limitation due à un problème psychologique ou une déficience intellectuelle	0,8**	1,8*	1,8**	1,8*	1,5*
Troubles d'apprentissage	0,7**	3,4*	3,6*	3,5	2,6
Autres troubles	0,9**	1,7*	2,1*	1,9*	1,6*

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Coefficient de variation entre 15% et 25% ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25% ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le tableau 3 permet de constater une augmentation importante du taux global d'incapacité pour la population âgée entre 0 et 14 ans qui passe de 4,8% en 1986 à 8,6% en 1998. Les troubles émotifs ou de comportement (de 0,6% en 1991 à 2,3% en 1998) de même que les troubles d'apprentissage (de 0,9% en 1986 à 2,6% en 1998) témoignent plus particulièrement de cette progression.

Tableau 3
Taux d'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹, population de 0 à 14 ans, Québec, 1986,1991,et 1998

	1986	1991	1998
Troubles de la vue	0,5**	0,7	0,8*
Troubles de l'audition	1,0**	0,6	0,7*
Troubles de la parole	1,6** ²	1,0	1,5*
Troubles de santé physique chroniques	1,6	...	1,8
Troubles émotifs / de comportement / déficiência intellectuelle	0,7** ²	...	3,1
Déficiência intellectuelle	0,4**	0,6	1,1*
Troubles émotifs ou de comportement		0,6	2,3
Limitation due à un problème psychologique ou une déficiência intellectuelle	0,6** ²	0,9	1,5*
Troubles d'apprentissage	0,9**	1,5	2,6
Autres troubles	1,5**	...	1,6*
Total	4,8	5,6	8,6

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

² Les données recueillies en 1986 sur ces troubles ne sont pas strictement comparables à celles de 1991 ou 1998.
Fournies à titre indicatif seulement.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Sources: Statistique Canada, *Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1986*.

Statistique Canada, *Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1991*.

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le tableau 4 présente le nombre d'incapacités chez les enfants de 0 à 14 ans selon la nature de l'incapacité. On peut constater, par exemple, que plus de la moitié (54%) des enfants présentant des troubles de la parole cumulent trois incapacités et plus. Chez les enfants ayant des troubles d'apprentissage, des problèmes de santé chroniques, des troubles émotifs ou une déficiência intellectuelle, ces taux se situent entre 27% et 31%. De plus, on observe que 31%, soit près du tiers des enfants ayant des troubles d'apprentissage, 29% de ceux ayant des problèmes de santé physique chronique et 27% de ceux présentant des troubles émotifs ou de comportement ou une déficiência intellectuelle cumulent également trois incapacités et plus. À l'inverse, 87% des enfants ayant des troubles de la vue et 83% de ceux ayant des troubles de l'audition ne présentent qu'une seule incapacité.

Tableau 4
Nombre d'incapacités selon la nature de l'incapacité¹, population de 0 à 14 ans avec incapacité, Québec, 1998

	Une (%)	Deux (%)	Trois et plus (%)
Troubles de la vue	87,2	4,3**	8,6**
Troubles de l'audition	83,2	7,4**	9,5**
Troubles de la parole	37,3*	8,9**	53,8*
Problèmes de santé physique chroniques	61,6	9,2**	29,2*
Troubles émotifs / de comportement / déficiência intellectuelle	42,6	30,9*	26,5*
Troubles d'apprentissage	32,0*	37,5	30,5*
Autres troubles	100,0	-	-
Total	76,8	13,5*	9,7*

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.



Nature de l'incapacité chez les adultes

Les catégories reliées à la nature des incapacités sont légèrement différentes chez les adultes. Ainsi, on y traite des incapacités reliées à l'audition, à la vue, à la parole, à la mobilité et à l'agilité⁵. On observera également que les limitations liées aux activités intellectuelles et les problèmes de santé mentale ont été regroupés à l'intérieur d'une même catégorie⁶. Enfin, la catégorie «autre» fait référence aux incapacités physiques de nature non précisée; c'est-à-dire que les personnes répondent aux critères d'identification mais que leur incapacité ne correspond à aucune des catégories susmentionnées. Rappelons encore une fois que la présence d'un type d'incapacité chez une personne n'exclut pas la présence d'autres types d'incapacité.

Environ 17% de la population québécoise âgée de 15 ans et plus vit avec une incapacité, ce qui représente plus de 970 000 adultes. Comme on peut le constater au tableau 5, les incapacités les plus importantes dans cette population en 1998 sont celles liées à la mobilité (8,8%) affectant 514 100 personnes, à l'agilité (8%) touchant environ 466 200 personnes, à l'audition (4,2%) et aux activités intellectuelles ou à la santé mentale (4,1%) touchant respectivement 247 200 et 238 600 adultes.

Pour tous les types d'incapacité, les taux sont nettement plus élevés parmi la population de 65 ans et plus que parmi celle de 15 à 64 ans. La mobilité et l'agilité demeurent les types d'incapacité les plus répandus à l'intérieur de cette tranche de population: les problèmes liés à la mobilité affectent trois personnes de 65 ans et plus sur dix (environ 236 800 personnes), et ceux relatifs à l'agilité touchent le quart de ces personnes (204 300).

Tableau 5
Taux d'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹ et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 1998

	15-64 ans	Pe	65 ans et plus	Pe	Total	Pe (totale)
Audition	2,6	130 900	14,2	116 300	4,2	247 200
Vision	1,2	59 300	5,9	48 200	1,8	107 500
Parole	0,7	35 900	2,1*	17 300	0,9	53 200
Mobilité	5,5	277 300	29,0	236 800	8,8	514 100
Agilité	5,2	261 900	25,0	204 300	8,0	466 200
Intellect / santé mentale	3,4	172 000	8,2	66 600	4,1	238 600
Autre	1,7	84 000	1,6*	12 800	1,7	96 800
Total	12,6	630 500	41,6	339 900	16,7	970 400

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le taux d'incapacité est généralement plus élevé chez les femmes que chez les hommes, 18% contre 15% au total (tableau 6). En outre, la mobilité et l'agilité constituent une source d'incapacité pour une proportion beaucoup plus importante de femmes (11,1% et 9,2%) que d'hommes (6,4% et 6,7%). Seules les incapacités relatives à l'audition touchent une proportion plus importante d'hommes que de femmes (4,9% contre 3,6%).

⁵ La définition de chacune des incapacités est présentée dans un lexique à la fin du *Stat Flash*.

⁶ Ce regroupement a été réalisé afin de permettre la comparaison avec les enquêtes précédentes (ESLA 1986 et 1991) qui utilisaient ce même regroupement. Toutefois, il faut mentionner que l'évaluation de ces incapacités repose sur la perception de la personne qui répond au sondage et est donc de nature subjective. Cette façon de procéder rend ainsi très problématique l'estimation de la prévalence réelle des incapacités liées aux activités intellectuelles ou à la santé mentale dans la population; il s'agit d'ailleurs d'un problème majeur qui affecte les principales enquêtes portant sur les limitations d'activités et pour lequel aucune solution n'a encore été trouvée.

Tableau 6
Taux d'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹ et le sexe, population de 15 ans et plus, Québec, 1998

	Hommes	Femmes	Total
Audition	4,9	3,6	4,2
Vision	1,3	2,4	1,8
Parole	1,0	0,8*	0,9
Mobilité	6,4	11,1	8,8
Agilité	6,7	9,2	8,0
Intellect / santé mentale	3,9	4,3	4,1
Autre	1,5	1,8	1,7
Total	14,8	18,4	16,7

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Le tableau 7 présente la prévalence des divers types d'incapacité selon l'âge, et permet d'en suivre l'évolution de 1986 à 1998. On constate que certains types d'incapacité ont augmenté significativement⁷ depuis 1986. Il s'agit de l'incapacité liée à l'agilité qui passe de 6,8% en 1986 à 8% en 1998, de l'incapacité liée à l'audition qui passe de 3,1% en 1991 à 4,2% en 1998 et de l'incapacité physique de nature non précisée qui va de 0,6% en 1986 à 1,7% en 1998. On peut observer également que ces augmentations se concentrent principalement dans le groupe des 15 à 64 ans. En effet, des augmentations significatives sont constatées dans ce groupe d'âge pour l'incapacité liée à l'audition et pour l'incapacité physique de nature non précisée.

Par contre, aucune augmentation significative n'est constatée au cours de cette période pour les différents types d'incapacité dans le groupe des 65 ans et plus. On observe toutefois une diminution de la proportion d'adultes présentant une incapacité liée à la vision, et ce, toujours pour le même groupe d'âge: le taux d'incapacité est passé de 8,5% en 1986 à 9,6% en 1991, pour finalement retomber à 5,9% en 1998.

Tableau 7
Taux d'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹, population de 15 ans et plus, Québec, 1986, 1991 et 1998

	1986	1991	1998	Pe
Audition	3,4	3,1	4,2	247 200
15-64 ans	2,0	1,7	2,6	130 900
65 ans et plus	14,0	12,1*	14,2	116 300
Vision	2,0	2,0	1,8	107 500
15-64 ans	1,2*	0,9*	1,2	59 300
65 ans et plus	8,5	9,6*	5,9	48 200
Parole	0,8*	1,0*	0,9	53 200
15-64 ans	0,7*	0,9*	0,7	35 900
65 ans et plus	1,9**	1,5**	2,1*	17 300
Mobilité	7,9	7,7	8,8	514 100
15-64 ans	5,6	4,7	5,5	277 300
65 ans et plus	25,0	28,1	29,0	236 800
Agilité	6,8	7,0	8,0	466 200
15-64 ans	4,8	4,7	5,2	261 900
65 ans et plus	21,5	22,8	25,0	204 300
Intellect / santé mentale	...	3,8	4,1	238 600
15-64 ans	...	3,2	3,4	172 000
65 ans et plus	...	8,1*	8,2	66 600
Autre	0,6*	0,8*	1,7	96 800
15-64 ans	0,5**	0,8*	1,7	84 000
65 ans et plus	1,1**	0,9**	1,6*	12 800

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Sources: Statistique Canada, *Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1986*.

Statistique Canada, *Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1991*.

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

⁷ Le mot significativement prend un sens particulier en statistique. Lorsqu'on dit qu'un taux a augmenté (ou diminué) significativement, c'est qu'on veut signaler que cette augmentation (ou diminution) n'est probablement pas due au hasard. On peut ainsi supposer que cette variation est attribuable à un ou plusieurs autres facteurs, qu'il restera à identifier. Il est donc possible qu'une variation qui nous semble importante soit non significative alors qu'une autre variation, qui nous apparaît moins considérable, le soit. Une variation est qualifiée de significative ou non significative sur la base de tests statistiques.

Le tableau 8, pour sa part, présente le nombre d'incapacités chez les adultes selon la nature de l'incapacité. On peut constater que, parmi l'ensemble des adultes qui ont des incapacités, la moitié (52%) n'en présente qu'une seule alors que seulement 6,9% en cumulent quatre ou plus. Toutefois, ces proportions varient selon les types d'incapacité et l'on remarque qu'un peu plus du tiers des personnes aux prises avec une incapacité liée à la vision (37%) et près de la moitié de celles qui ont une incapacité liée à la parole (46%) présentent au moins quatre incapacités. D'autre part, l'audition constitue l'unique incapacité pour 41% des personnes qui vivent avec ce type d'incapacité. Enfin, il est intéressant de constater qu'environ 44% des personnes aux prises avec une incapacité relative à la motricité (mobilité ou agilité) rapportent deux incapacités.

Tableau 8
Nombre d'incapacités selon la nature de l'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 1998

	Une (%)	Deux (%)	Trois (%)	Quatre et plus (%)
Audition	41,2	19,3	18,9	20,5
Vision	23,3	17,5*	22,3	37,0
Parole	11,1**	21,6*	21,4*	45,9
Mobilité	23,2	43,4	21,1	12,4
Agilité	18,9	44,6	22,6	13,8
Intellect / santé mentale	31,2	19,7	26,8	22,2
Autre	100,0
Total	52,2	28,6	12,3	6,9

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Âge d'apparition de l'incapacité

L'EQLA met en lumière le fait que, pour 85% des personnes, l'incapacité apparaît entre 15 et 64 ans et, plus particulièrement, entre 35 et 54 ans. Toutefois, l'âge d'apparition se situe plutôt à 65 ans ou plus pour le tiers des personnes qui présentent une incapacité relative à la vision (35%), à la mobilité (31%) ou à l'agilité (30%). Enfin, la moitié (46%) des personnes qui ont une incapacité reliée à la parole en situent l'âge d'apparition entre 0 et 14 ans.

Tableau 9
Âge d'apparition de l'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 1998

	Audition	Vision	Parole	Mobilité	Agilité	Intellect/ santé mentale ²	Autre	Total
0-14 ans	19,6	15,4*	45,8	7,7	6,7	22,0	8,8	15,3
15-64 ans	53,7	49,4	36,0	60,8	63,2	54,7	69,1	65,0
15-34 ans	19,1	14,2*	8,1**	17,3	17,7	21,9	22,2	24,4
35-54 ans	22,9	23,7	20,9*	28,5	30,3	23,5	32,4	27,0
55-64 ans	11,7	11,5*	7,0**	15,0	15,2	9,3*	14,5	13,6
65 ans et plus	26,7	35,2	18,3*	31,4	30,2	23,3	22,2	19,7

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

² Environ 13% des personnes ayant ce type d'incapacité sont exclues ici. Il s'agit de personnes ayant des troubles d'apprentissage, de perception ou d'attention.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Origine de l'incapacité

Par «origine», l'EQLA tente de retracer le ou les problèmes de santé ayant causé l'incapacité. Ainsi, la lecture du tableau 11 permet d'observer que la maladie, la vieillesse et les accidents sont les trois principales causes des incapacités liées à la mobilité et à l'agilité. Les troubles liés à l'intellect et à la santé mentale sont également causés surtout par la maladie, la vieillesse et les accidents, mais aussi par des problèmes présents à la naissance dans 16% des cas. Les principales causes des incapacités liées à la vision sont la maladie, la vieillesse, les problèmes présents à la naissance ainsi que les accidents. Pour leur part, les problèmes liés à l'audition sont principalement causés par la vieillesse, la maladie et la présence de bruit au travail. Finalement, les incapacités reliées à la parole sont le plus souvent dues à un problème présent à la naissance (39% des cas), mais sont aussi causées, à un degré moindre, par la maladie ou un accident.

Tableau 10
Origine de l'incapacité (%) selon la nature de l'incapacité¹, chez les personnes de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 1998

	Audition	Vision	Parole	Mobilité	Agilité	Intellect/ santé mentale ²	Autre
De naissance	10,2*	18,4*	39,2	6,5	6,0	16,3	10,9*
Maladie	22,2	25,6	29,1*	33,0	28,0	30,2	32,2
Vieillesse	28,7	34,9	6,8**	23,6	23,7	17,4	5,7**
Accident de travail	0,8**	0,2**	1,7**	7,7	9,9	2,9**	7,5**
Bruit au travail	21,6
Autre cause liée au travail	2,0**	1,9**	0,4**	4,0*	4,6	6,3*	6,9**
Accident (maison, route, etc.)	4,2*	11,7*	15,0*	19,5	21,2	18,4	25,4
Obésité	-	4,6**	1,3**	1,5**	1,3**	1,7**	2,0**
Autre	10,4	2,7**	6,5**	4,3	5,2	6,9*	9,3*

¹ Une personne peut présenter plus d'un type d'incapacité.

² Environ 13% des personnes ayant ce type d'incapacité sont exclues ici. Il s'agit de personnes ayant des troubles d'apprentissage, de perception ou d'attention.

* Coefficient de variation entre 15% et 25%; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25%; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998*.

Conclusion

Le taux d'incapacité a progressé de façon significative chez les enfants québécois entre 1986 et 1998 (4,8% contre 8,6%). Cette augmentation s'observe plus particulièrement pour les troubles émotifs ou de comportement de même que pour les troubles d'apprentissage, et constitue un résultat important de l'EQLA 1998. On note également que les garçons sont touchés dans une plus forte proportion que les filles. De plus, l'entrée scolaire semble déterminante puisqu'elle correspond à une augmentation du taux d'incapacité dans son ensemble, mais encore une fois de façon plus prononcée pour les troubles émotifs et la déficience intellectuelle ainsi que les troubles d'apprentissage. Soulignons enfin que le rapport de l'enquête fait état d'autres sources constatant elles aussi le même phénomène.

Parmi les Québécois de 15 ans et plus, les incapacités les plus répandues sont celles qui ont trait à la motricité, les taux d'incapacité relatifs à la mobilité et à l'agilité étant respectivement de 9% et de 8% en 1998. Par ailleurs, les résultats de l'enquête confirment le fait que le nombre, le niveau de gravité des incapacités de même que la diversité des fonctions atteintes tendent à augmenter avec l'âge. En dernier lieu, soulignons la présence de plus d'un type d'incapacité pour près de la moitié de la population adulte avec incapacité⁸.

Lexique

Personne ayant une incapacité: dans l'EQLA, enfant ou adulte ayant au moins une réponse positive à l'une ou l'autre des questions de sélection de l'enquête. Les questions de sélection des enfants concernent l'utilisation d'une aide technique, les limitations d'activités, le fait de recevoir un enseignement spécialisé, les difficultés à voir, à entendre ou à parler, les troubles d'apprentissage, la déficience intellectuelle et certains problèmes sérieux et chroniques de santé (ex.: dystrophie musculaire). Les questions de sélection des adultes portent sur les difficultés liées à l'audition, la vision, la mobilité et l'agilité, les limitations d'activités, les problèmes permanents de mémoire, les troubles d'apprentissage, de perception ou d'attention et la déficience intellectuelle.

Audition: difficulté à entendre une conversation avec une autre personne ou dans un groupe d'au moins trois autres personnes.

Vision: difficulté à voir les caractères d'un journal ou à voir clairement le visage de quelqu'un à quatre mètres de soi, même avec des lunettes ou des verres de contact.

Parole: difficulté à parler ou à se faire comprendre.

Mobilité: difficulté à marcher sur une distance de 400 mètres sans se reposer, à monter et descendre un escalier, à transporter un objet de 5 kilogrammes sur une distance de 10 mètres, à se tenir debout pendant plus de 20 minutes ou à se déplacer d'une pièce à l'autre.

Agilité: difficulté à se mettre au lit et à en sortir, à s'habiller ou se déshabiller, à se pencher et ramasser un objet, à se couper les ongles d'orteils, à saisir ou manier un objet avec les doigts, à tendre les bras dans toutes les directions ou à couper ses aliments.

Activités intellectuelles / santé mentale: problèmes permanents de mémoire, troubles d'apprentissage ou de perception, difficultés d'attention ou hyperactivité, déficience intellectuelle ou limitation en raison d'un problème de santé mentale de plus de six mois ou d'une déficience intellectuelle.

Incapacité physique de nature non précisée: personne ayant déclaré être limitée dans le genre ou la quantité d'activités qu'elle peut faire à la maison, à l'école, au travail ou dans d'autres activités en raison d'un état ou d'un problème de santé physique dont la durée est de plus de six mois et qui ne se retrouve dans aucun des types d'incapacité susmentionnés.

N.B. Chez les enfants, les troubles émotifs ou de comportement, la déficience intellectuelle et les troubles d'apprentissage ne sont pas définis de façon précise, mais sont identifiés à partir de questions spécifiques. Ainsi, l'identification de la présence d'un de ces troubles repose essentiellement sur la déclaration de la personne qui répond au questionnaire pour l'enfant.

Les résultats présentés dans ce *Stat Flash* sont tirés du rapport *Enquête québécoise sur les limitations d'activités 1998* publié par l'Institut de la statistique du Québec. L'interprétation de ces résultats est cependant la responsabilité de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Le rapport de l'EQLA est disponible en entier (version électronique) sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante:
www.stat.gouv.qc.ca

STAT Flash

Cette publication est produite par la Direction de la recherche, du développement et des programmes et par la Direction des communications de l'Office des personnes handicapées du Québec. Ce document peut être obtenu sur demande en médias substituts (braille, cassette, gros caractères).
Pour plus d'information ou pour vous abonner :

www.ophq.gouv.qc.ca statistique@ophq.gouv.qc.ca
Sans frais : 1 800 567-1465 Télécopieur : 1 800 567-1477